

Mémoire sur les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019

Croissance économique : Garantir la compétitivité du Canada

De: Oceanex Inc.

Recommandation

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour assurer que l'établissement de taux à sa société d'État, Marine Atlantique, respecte la Politique nationale des transports, une politique établie conformément à la Loi sur les transports au Canada.

Qui est Oceanex?

Oceanex Inc. (« Oceanex ») est l'un des principaux fournisseurs d'infrastructures de transport dans l'île de Terre-Neuve, offrant des services à plus de 1 500 clients commerciaux. Oceanex, et ses anciennes compagnies, a desservi le marché durant plus de 100 ans. Oceanex a pour mission d'offrir, de façon sécuritaire et dans le respect de l'environnement, des services de transport de qualité dans tout l'Est canadien qui soient fiables, efficaces et avantageux pour nos clients.

Le principal concurrent de services maritimes pour Oceanex est la société d'État fédérale Marine Atlantique Inc.

Détails sur la recommandation

Recommandation : Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour assurer que l'établissement de taux à sa société d'État, Marine Atlantique, respecte la Politique nationale des transports, une politique établie conformément à la Loi sur les transports au Canada.

En tant que fournisseur de services de transport intermodal, Oceanex reconnaît le rôle crucial que joue le secteur du transport dans l'économie canadienne.

Le premier principe de la Politique nationale des transports (« PNT ») établie par la loi prévoit que « la concurrence et les forces du marché [...] sont les principaux facteurs en jeu dans la prestation de services de transport viables et efficaces », alors que les mesures publiques stratégiques (p. ex. les prix subventionnés au transport des marchandises) sont uniquement utilisées « pour l'obtention de résultats de nature économique ou sociale que la concurrence et les forces du marché ne permettent pas d'atteindre de manière satisfaisante, sans pour autant favoriser indûment un mode de transport donné ou en réduire les avantages inhérents ».

Depuis l'adoption de la PNT en 1967, la déréglementation des secteurs aérien et ferroviaire a radicalement transformé le paysage du transport de marchandises au Canada. Les participants du secteur privé évoluent dans un environnement concurrentiel, ils fournissent des services efficaces et jouent un rôle primordial dans la croissance de l'économie canadienne.

Sans égard aux dispositions législatives de la PNT, le gouvernement fédéral a subventionné, depuis 1999, de plus de 2 milliards de dollars un service de traversier exploité par une société d'État entre North Sydney, N.-É., et Port Aux Basques, T.-N.-L. Ce service de traversier évolue dans un marché concurrentiel de transport de marchandises et le transport commercial constitue environ 80 % de son volume annuel.

Une étude commandée par Transports Canada en décembre 2014 (le rapport de CPCS) révèle que grâce aux très importantes subventions reçues par la société d'État du gouvernement fédéral, le service de traversier fixe le prix de ses services de transport à moins de la moitié de leur coût, créant ainsi un obstacle et une distorsion du marché, exerçant effectivement une pression à la baisse sur les tarifs appliqués par son principal concurrent et décourageant les autres transporteurs maritimes d'entrer sur le marché. De plus, les données présentées dans le rapport de CPCS ont démontré que, par rapport à

d'autres services de traversier, le service de traversier exploité par la société d'État appliquait un tarif par kilomètre parmi les plus bas au Canada.

De son propre aveu, le gouvernement fédéral n'a pas pris en considération la PNT en permettant l'établissement de tarifs de transport de marchandises subventionnés. En agissant ainsi, il a empêché le développement des services de transport les plus viables et efficaces pour appuyer le développement économique de l'île de Terre-Neuve.

Conclusion

C'est un plaisir pour Oceanex de voir que le gouvernement du Canada concentre son budget de 2019 sur le « gage de la compétitivité du Canada ». Nous travaillons beaucoup pour assurer une présence persistante et maintenir la viabilité d'un environnement de transport maritime de marchandises concurrentiel à partir de, ou vers, Terre-Neuve-et-Labrador. C'est une situation profitable à l'ensemble du Canada – pas seulement à la région atlantique. Nous estimons que la recommandation que nous avons formulée, une fois appliquée, aiderait à assurer la compétitivité et serait profitable aux consommateurs et aux autres intervenants.